



Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Affaire suivie par : Audrey SKIBA
Tél : 01 57 02 61 77
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu Vu le décret 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues;
- Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 5 novembre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2022, sur le tableau d'avancement au grade des Secrétaires Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieure (SAENES) de Classe Supérieure, les SAENES de Classe Normale dont les noms suivent :

1. Mme GAUVRIT DI LIEGGHIO Isabelle, affectée à l'université Paris Est Créteil à CRETEIL ;
2. Mme JALDARASSING Estelle, affectée au collège Jean des Barres à OISSERY ;
3. Mme COQ Monique, affectée au collège Eugène Chevreul à L'HAY LES ROSES ;
4. Mme FOGACCI Nathalie, affectée au lycée Henry Becquerel à NANGIS ;
5. Mme MOHAMADOU Sabine, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
6. Mme BENETEAU Vanessa, affectée au collège Robert Buron à NANDY ;
7. Mme ZAMBELLI Christelle, affectée au collège Paul Langevin à MITRY-MORY ;
8. Mme PAGES Laurence, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne à MELUN ;

9. Mme WONG TJOUN WING Paola, affectée au collège Pierre Brossolette à LE PERREUX SUR MARNE ;
10. Mme ZIRCON Sylviane, affectée au collège Louis Pasteur à VILLEJUIF ;
11. Mme DALMAS Lucia, affectée au collège Victor Hugo à CACHAN ;
12. Mme BOUNOUNI Ouiza, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
13. Mme ALMEIDA PEREIRA Helena, affectée au collège Henri IV à MEAUX ;
14. M. REIGNIER Pascal, affecté au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
15. Mme BOITEUX LAVIEU Betty, affectée au lycée Marcelin Berthelot à ST MAUR DES FOSSES ;
16. M. LOZZA Henri, affecté au lycée Guillaume Budé à LIMEIL-BREVANNES ;
17. Mme JAOUEN Laurence, affectée au lycée Van Dongen à LAGNY-SUR-MARNE ;
18. Mme LAVAUD Valérie, affectée au lycée Paul Eluard à ST DENIS ;
19. Mme BALTUS Jacqueline, affectée au lycée Claude-Nicolas Ledoux à LES PAVILLONS SOUS BOIS ;
20. Mme DOMINGUES Sonia, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
21. Mme M'ZOURI Véronique, affectée à l'université Paris Est Créteil à CRETEIL ;
22. Mme GEOFFROY Jessica, affectée au collège Jean Moulin à MONTREUIL ;
23. Mme TLITI Françoise, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-Saint-Denis à BOBIGNY ;
24. Mme DAR COURT Valérie, affectée à la circonscription de Chelles à CHELLES ;
25. Mme SIMARD Valérie, affectée à l'université Paris Est Créteil à CRETEIL ;
26. M. BOKOMBA Cyril, affecté au collège les cités unis à COMBS LA VILLE ;
27. Mme OUSALAH Hayette, affectée au collège François Rabelais à VITRY-SUR-SEINE ;
28. Mme CABELLO Corinne, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-Saint-Denis à BOBIGNY ;
29. Mme SYCH Catherine, affectée au lycée Lino Ventura à OZOIR-LA-FERRIERE ;
30. Mme MEDINA Marie-Enedine, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
31. Mme NIZAN Véronique, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne à CRÉTEIL ;
32. Mme VIDAL Valérie, affectée à l'université Paris Est Créteil à CRETEIL ;
33. Mme LEGER Séverine, affectée au lycée Van Gogh à EMERAINVILLE ;

34. Mme BENYOUCEF Yamina, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-Saint-Denis à BOBIGNY ;
35. Mme LENFANT Brigitte, affectée au collège Jean Wiener à CHAMPS-SUR-MARNE ;
36. Mme MARKOSSIAN Christine, affectée au lycée André Boulloche à LIVRY GARGAN ;
37. Mme AIBECHE Rahma, affectée au collège Fabien à ST DENIS ;
38. Mme FASSIER Valérie, affectée au collège Honoré de Balzac à NEMOURS ;
39. M. HENRIQUES Jorge, affecté au collège Watteau à NOGENT-SUR-MARNE ;
40. Mme PIGNATELLI Laurence, affectée à la circonscription de Drancy à DRANCY ;
41. Mme FERMON Véronique, détachée auprès du ministère des Armées à PARIS ;
42. Mme AIT OUAHMANE Najat, affectée au collège Nelson Mandela à LE BLANC MESNIL ;
43. Mme MÉTAYER Valérie, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
44. Mme DERUYTER Rhode, affectée au lycée Jehan de Chelles à CHELLES ;
45. Mme BONNEVEAU Hermine, affectée au collège Lenain de Tillemont à MONTREUIL ;
46. Mme SEIFERT Jannique, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne à MELUN
47. M. TAPIAU-FILIPPOZZI Jean-François, affecté au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
48. Mme POTIER Christina, affectée au Emile Chevallier à SOUPPES SUR LOING ;
49. Mme RABIA Nadia, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
50. Mme VARI Leïla, affectée au collège Karl Marx à VILLEJUIF ;
51. Mme CORREA Marie, affectée au lycée François Couperin à FONTAINEBLEAU.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **21 JUIN 2022**
Pour le recteur et par délégation

Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Mehdi CHERFI